

Groupe de travail « Evaluation des matériaux et auxiliaires technologiques dans le domaine de l'alimentation et de l'eau » - GT MATAE 2022-2026

**Procès-verbal de la réunion
du 19 juin 2025**

Considérant le décret n° 2012-745 du 9 mai 2012 relatif à la déclaration publique d'intérêts et à la transparence en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, ce procès-verbal retranscrit de manière synthétique les débats d'un collectif d'experts qui conduisent à l'adoption de conclusions. Ces conclusions fondent un avis de l'Anses sur une question de santé publique et de sécurité sanitaire, préalablement à une décision administrative.

Les avis de l'Anses sont publiés sur son site internet (www.anses.fr).

Étaient présents le 19 juin 2025 - Matin :

Membres du groupe de travail : Claude ATGIE, Christelle AUTUGELLE WEBER, Emilie BAILLY, Jean BARON, Jalloul BOUAJILA, Auguste BRUCHET, Nicolas CABATON (président), Marie-Christine CHAGNON, Véronique COMA, Pascal DEGRAEVE, Jean-Baptiste FINI, Michel LINDER, Stéphane PEYRON, Anne PLATEL, Philippe SAILLARD, Claire TENDERERO, François ZUBER

Coordination scientifique de l'Anses

Étaient absents ou excusés :

Sébastien ANTHERIEU, Luc FILLAUDEAU

Étaient présents le 19 juin 2025 - Après-midi :

Membres du groupe de travail : Claude ATGIE, Christelle AUTUGELLE WEBER, Emilie BAILLY, Jean BARON, Jalloul BOUAJILA, Auguste BRUCHET, Nicolas CABATON (président), Marie-Christine CHAGNON, Véronique COMA, Pascal DEGRAEVE, Jean-Baptiste FINI, Michel LINDER, Stéphane PEYRON, Anne PLATEL, Philippe SAILLARD, Claire TENDERERO, François ZUBER

Coordination scientifique de l'Anses

Étaient absents ou excusés :

Sébastien ANTHERIEU, Luc FILLAUDEAU

Présidence :

Nicolas CABATON assure la présidence de la séance pour la journée.

1. ORDRE DU JOUR

L'expertise ayant fait l'objet d'une finalisation et d'une adoption des conclusions est la suivante : **Demande d'avis relatif à la demande d'évaluation de l'alkylpolypentoside C5 (APP-C5) en tant que constituant de produit de nettoyage pour les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires (saisine n°2024-SA-0106).**

2. Gestion des risques de conflit d'intérêts

Le résultat de l'analyse des liens d'intérêts déclarés dans les DPI¹ pour la saisine n°2024-SA-0106 à l'ordre du jour n'a pas mis en évidence de risque de conflit d'intérêts. En complément de cette analyse, le président demande aux membres du GT MATAE s'ils ont des liens voire des conflits d'intérêts qui n'auraient pas été déclarés ou détectés. Les experts n'ont rien à ajouter concernant ce point à l'ordre du jour.

3. Synthèse des débats, détail et explication des votes, y compris les positions divergentes

Le président vérifie que le quorum est atteint avec 17 experts sur 19 ne présentant pas de risque de conflit d'intérêts.

Organisation de l'expertise

L'expertise a été réalisée dans le respect de la norme NF X 50-110 « Qualité en expertise – Prescriptions générales de compétence pour une expertise (Janvier 2024) ».

L'expertise relève du domaine de compétences du groupe de travail pérenne « Evaluation des matériaux et auxiliaires technologiques dans le domaine de l'alimentation et de l'eau » (GT MATAE). Les travaux ont été présentés au GT MATAE, tant sur les aspects méthodologiques que scientifiques. Les travaux d'expertise ont été discutés une première fois le 19 septembre 2024, et ont abouti à une demande de compléments d'informations de l'Anses en date du 5 décembre 2024. Suite à la réception des éléments de réponse transmis par la DGCCRF le 3 avril 2025, les travaux ont été discutés le 17 avril et le 22 mai 2025 par le GT MATAE sur la base d'un rapport initial rédigé par trois rapporteurs. Les conclusions ont été validées le 19 juin 2025.

Synthèse des discussions du GT MATAE

- Séance du 19 septembre 2024

La saisine est présentée au GT. Quelques éléments manquants du dossier ont été identifiés par les experts rapporteurs. Le Niveau d'Exposition Théorique (NET) a été recalculé par le GT en utilisant la méthode du guide de l'ECHA 2017. Les discussions ont également porté sur l'approche « read across » suivie dans le dossier au regard des lignes directrices élaborées par d'autres agences (ECHA, OCDE).

¹ DPI : Déclaration Publique d'Intérêts

- Séance du 21 novembre 2024

Les experts rapporteurs présentent l'ensemble des éléments manquants identifiés dans le dossier. Le courrier de demande de compléments d'information est validé en séance. Les discussions ont également porté sur les éléments d'appréciation de l'approche « read across ».

- Séance du 17 avril 2025

Les éléments de réponse transmis à l'Anses par la DGCCRF le 3 avril 2025 suite à la demande de compléments d'informations sont examinés en séance.

Le pétitionnaire a modifié son dossier initial de demande en réduisant la dose d'emploi de 5% à 3% et en calculant un nouveau NET. Dans ces conditions, l'approche par « read accross » n'est plus nécessaire. Avec ce nouveau NET, selon les lignes directrices de l'Anses², seuls deux tests de génotoxicité sont requis, qui sont fournis et jugés recevables par le GT.

- Séance du 22 mai 2025

Le rapport des rapporteurs relatif au dossier mis à jour est présenté et discuté en séance. Le GT MATAE n'identifie pas de préoccupation sanitaire liée à l'utilisation de l'APP-C5 en tant que constituant de produits de nettoyage pour les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

- Séance du 19 juin 2025

Le document de synthèse et conclusions est présenté et discuté en séance.

A l'issue des discussions, le président propose une étape formelle de validation avec délibération et vote. Il rappelle que chaque expert donne son avis et peut exprimer une position divergente.

Les experts adoptent à l'unanimité les conclusions de l'expertise relative à la demande d'évaluation de l'alkylpolypentoside C5 (APP(C5) en tant que constituant de produit de nettoyage pour les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires (saisine n°2024-SA-0106).

M. Nicolas CABATON
Président du GT MATAE 2022-2026

² [Microsoft Word - 001MCDA2011-01 06 2011-AVIS-2011-SA-0081](#)